Emplois du terme « Dissociation » dans le champ de la psychologie - 1

Frédéric Borde

Au fil de ma lecture d'un ouvrage collectif intitulé « Hypnose et dissociation psychique²⁵ », il m'apparaît intéressant, dans une démarche de documentation, de confronter l'emploi qui est fait, au GREX, du terme « dissociation » aux emplois qui le précèdent, en particulier dans le champ de la psychologie. La logique m'aurait suggéré de commencer par une documentation de l'emprunt que Pierre Vermersch a fait au champ de la P.N.L., pour spécifier une position aperceptive *associée* (« Si je retrouve une image d'une situation passée, au moment où je l'évoque, je la visualise comme si je la voyais à travers mes yeux ») ou *dissociée* (« ou bien je la revois comme si je la voyais d'un regard situé en un autre point de l'espace ») ²⁶, mais l'occasion se présente autrement. De moi-même, j'ai estimé que l'emploi de l'adjectif *dissocié* pouvait être relié au substantif *dissociation*, que l'on retrouve plus couramment dans les bibliographies.

En guise de préambule, je vous propose la définition qu'en donne le vénérable Lalande, *Vocabulaire technique et critique de philosophie* datant de 1926²⁷ :

« Dissociation : A- Plusieurs psychologues modernes appellent ainsi l'opération de l'esprit isolant les uns des autres des éléments qui lui ont été donnés primitivement comme un tout. Ce qui est associé tantôt à une chose, tantôt à une autre, tend à se dissocier de l'une et de l'autre et à devenir un objet de contemplation abstraite pour l'esprit. On pourrait appeler ceci : loi de dissociation par la variation des concomitants. W. James, Principles of psychologie, I, p.506 »

Afin d'illustrer cette définition, prenons l'exemple de la couleur : dans notre expérience sensible, celle-ci n'est jamais donnée détachée d'un support, mais nous pouvons considérer les couleurs en tant que telles, abstraitement, en les *dissociant* de tout support.

S'agit-il de ce que, au GREX, nous appelons dissociation?

Il semble que non, mais selon quels critères pouvons-nous les différencier?

En outre, nous retrouvons l'ambivalence inhérente au substantif, comme Pierre Vermersch l'avait remarqué pour le terme « réduction » : il qualifie à la fois l'acte et son résultat.

Sur le plan psycho-phénoménologique, nous pourrions alors avancer ceci : dans cette définition, appuyée sur la citation de James, la dissociation, en tant qu'acte, en tant que noèse, vise à porter un résultat sur le noème, alors que la dissociation qui nous intéresse serait une noèse visant à porter un résultat sur le pôle égoïque. Il me semble, d'ailleurs, que c'est d'abord l'emploi, par Pierre Vermersch, du terme « dissocié » pour désigner le résultat porté sur le pôle égoïque qui a amené le terme « dissociation ».

Ce dictionnaire propose une seconde définition : « B- Au sens concret, séparation effective d'éléments qui étaient unis. Spécialement, en chimie, on appelle *dissociation* une décomposition limitée, c'est-à-dire aboutissant à un état d'équilibre qui est la limite commune de cette réaction et de la réaction inverse. »

Il semble que, dans cette seconde définition, nous sortions d'un usage propre au champ de la psychologie et que, pour le mieux, nous pourrions y trouver une portée métaphorique.

²⁵ Didier Michaux dir., *Hypnose et dissociation psychique*, Ed. Imago, PUF, Paris, 2006.

²⁶ Les deux phrases entre parenthèses sont des citations du glossaire de l'explicitation, dans lequel l'auteur nous renvoie au livre de C. et T. Andreas, *Perceptual Position*, Anchor Point, 1991, p. 1-6

²⁷ André Lalande, *Vocabulaire technique et critique de philosophie*, PUF, 1926, p. 240

En se rapportant maintenant au « Dictionnaire fondamental de la psychologie », paru chez Larousse en 1997 (auquel Pierre Vermersch a contribué), on trouve la définition suivante :

« Dissociation : Rupture de l'unité psychique provoquant un relâchement des processus associatifs sur lesquels reposerait le fonctionnement mental. La dissociation constitue le trouble fondamental de la schizophrénie. »²⁸

Cette définition semble se rapprocher de notre objet, mais présente une différence importante. Il faut remarquer que la *dissociation* ne désigne pas ici un acte de « relâchement des processus associatifs sur lesquels reposerait le fonctionnement mental. », mais uniquement un résultat porté sur le pôle égoïque, caractérisé comme subissant une *rupture* de ces processus.

Le terme est donc bien usité en psychologie, mais relève du champ pathologique.

Par contre, il ne figure pas dans le « Vocabulaire de la psychanalyse » de J. Laplanche et J.B. Pontalis. Son emploi serait-il réservé au champ de la psychiatrie ?

J'ai trouvé de nombreux éléments de réponse à cette dernière question dans un ouvrage collectif intitulé « Hypnose et dissociation psychique », dont la première partie propose une histoire du concept de dissociation. Il s'agit pour moi d'une lecture en cours, mais je voudrais d'ores et déjà partager ces premiers éléments.

Concernant l'histoire de ce concept en psychiatrie, les auteurs sont unanimes pour en reconnaître la paternité à Pierre Janet (1849-1947).

Dans un premier temps, le mot *dissociation* n'est pas celui qui a été employé par le psychologue pour nommer son concept, mais celui de *désagrégation*. Néanmoins, il semble que cette théorie, présentée dans son ouvrage de 1889 intitulé « L'automatisme psychologique », ait fondé la compréhension de la phénoménologie de l'hystérie pour la plus grande partie du XXème siècle.

La thèse de Janet vise à montrer que les phénomènes associés à l'hystérie, notamment diverses formes d'anesthésie, ne relèvent pas du domaine physiologique (l'hystérie tire son nom de l'idée qu'elle résulte d'une pathologie de l'utérus), mais du domaine psychique. En prenant, comme beaucoup avant lui et Husserl après lui, la perception comme fil conducteur, Janet élabore une psychologie dynamique dans laquelle la conscience du sujet, conscience du monde et de lui-même, dépend de sa force psychologique (qui est l'opposée de la faiblesse psychologique) permettant de produire une synthèse de toutes ses perceptions : « Le phénomène qui se produit dans notre conscience à la suite d'une impression faite sur nos sens et qui se traduit par ces expressions : "Je vois une lumière... Je sens une piqûre", est un phénomène déjà fort complexe : il n'est pas constitué seulement par la simple sensation brute, visuelle ou tactile; mais il renferme encore une opération de synthèse active et présente à chaque moment qui rattache cette sensation au groupe d'images et de jugements antérieurs constituant le moi ou la personnalité. [...] nous sommes disposés à considérer l'anesthésie systématisée ou même générale comme une lésion, un affaiblissement, non de la sensation, mais de la faculté de synthétiser les sensations en perception personnelle, qui amène une véritable désagrégation des phénomènes psychologiques²⁹.», désagrégation « dont le caractère essentiel est la formation dans l'esprit de deux groupes de phénomènes : l'un constituant la personnalité ordinaire, l'autre, d'ailleurs susceptible de se subdiviser, formant une personnalité différente de la première et complètement ignorée par elle. Sans entrer dans trop de détails compliqués et obscurs, on peut dire que la désagrégation psychologique revêt plusieurs formes selon les relations qui existent entre ces deux personnalités et le degré de leur indépendance réciproque³⁰. »

Selon cette théorie, le rétrécissement du champ de conscience entraîné par la faiblesse psychologique empêche le sujet de constituer une conscience unitaire de ses sensations et pensées. Un certain nombre de sensations, qui ont pourtant lieu (puisqu'il n'y a pas de lésion physiologique), sont donc laissées de côté, et *constituent une personnalité alternative* (à qui Janet recommandait de ne pas donner de nom) *pouvant apparaître à l'occasion d'émotions ou de crises*.

_

²⁸ H. Bloch, E. Depret, et *al.*, *Dictionnaire fondamental de la psychologie*, Larousse, coll. « In extenso », 1997, p. 372.

²⁹ Pierre Janet, *L'Automatisme psychologique*, 2eme partie, chapitre II-VI « La Désagrégation psychologique » ; c'est Janet qui souligne.

³⁰ *Ibid.*, chapitre III, « diverses formes de désagrégation psychologique »

Dans sa thèse de médecine, éditée en 1911, *L'état mental des hystériques. Les stigmates mentaux. Les accidents mentaux.*, Janet emploiera, comme strict équivalent au terme « désagrégation », celui de « dissociation »³¹.

Puis, dans son ultime conception, il parlera de « dissociation des fonctions » : « Dans l'hystérie, toutes sortes de phénomènes restent dissociés, qu'il s'agisse d'idées fixes, d'expressions verbales, de fonctions des membres ou de certaines fonctions visuelles. Dans tous ces cas, la fonction dissociée reste à peu près intacte : le souvenir persiste malgré l'amnésie apparente, l'usage de la parole, la marche se manifestent dans les rêves et états somnambuliques, malgré la mutité et la paraplégie à l'état normal [...]³². »

Si l'on tâche de ressaisir cette théorie de la dissociation avec le modèle psycho-phénoménologique, on retrouve le profil de la définition du *Dictionnaire fondamental de la psychologie* de Larousse vue plus haut : il s'agit d'abord d'un concept décrivant des conséquences portées sur le pôle égoïque. Toutefois le parallèle semble pouvoir aller plus loin : Janet emploie la notion de « synthèse active », comparable à la « synthèse passive » husserlienne. Il semble donc situer le problème sur le plan de la constitution. Au point de la compréhension qui est la mienne, il ne semble pas avoir décrit les actes de la dissociation, mais seulement les avoir caractérisés négativement : la synthèse active *ne* se produit *pas*. Il envisage donc la dissociation comme un *déficit de la constitution*. Cette définition ne peut décrire le phénomène que nous envisageons d'étudier au GREX, qui ne présente, quant à lui, rien de déficitaire.

Cette acception janetienne du terme « dissociation » est celle que l'on rencontre aujourd'hui dans le D.S.M. IV (manuel de diagnostique et de statistique), depuis que l'*American Psychiatric Association* a jugé que le terme « hystérie » marquait une discrimination sexiste³³. Les manifestations mentales de cette névrose y sont donc désignées par l'expression *Dissociative Disorders*.

Il existe toutefois un usage du terme « dissociation », dans le champ de la psychologie, qui ne recoupe pas cette définition, et qui est employé pour qualifier l'entrée en hypnose. Je tâcherai d'en rendre compte, au fil de ma lecture, dans un article ultérieur.

Pour aider à la discussion

Post Scriptum (Pierre Vermersch)

En lisant le texte de Frédéric, je me suis rendu compte que le terme de « dissociation » ne faisait pas partie de mon vocabulaire. C'est-à-dire que je ne l'utilisais pas. J'ai vérifié auprès de Frédéric et de Maryse Maurel s'ils m'avaient entendu en faire usage, et ils m'ont bien confirmé que j'utilisais plutôt des formulations indirectes, comme : « mettre en place un dissocié », « demander au dissocié », mais qu'en fait je ne nommais pas l'acte qui permet cette mise en place. Je ne faisais pas de mise en relation directe entre le vocable « dissocié » et « dissociation ». Bizarre ? Je n'avais pas le sentiment de l'avoir fait de propos délibéré, d'avoir voulu expréssément éviter le terme de dissociation, mais de fait c'est ce que j'avais fait. Bizarre.

Le texte de Frédéric m'a donc conduit à revenir sur le sens du terme dissociation pour moi.

1/ Dans ma formation de psychologue, j'ai lu Janet très jeune, je connaîs un peu la psychiatrie, et je garde l'impression que ce terme est toujours lié à une forme de pathologie mentale, qu'il qualifie un symptôme. Donc, en première approche, dans mon esprit il est plutôt connoté négativement, et si je me place dans cette perspective ça ne me donne pas envie de m'y référer ou d'en faire usage.

_

³¹ Jean Garabé, « La notion de dissociation selon Pierre Janet », in Hypnose et dissociation psychique, 2006, p. 48-49

³² Pierre Janet, *ibid*.

³³ *Ibid*.

2/ Ensuite, je vois que la littérature psychiatrique est majoritairement exprimée selon un point de vue en troisième personne, elle parle d'eux, des malades, de leurs symptômes, qui sont mis à jour, interprétés parce qu'ils apparaissent dans un cadre de consultation, qui rejette les symptômes vers les autres ; ou en seconde personne, il y a bien sûr écoute du discours de l'autre, mais son interprétation est essentiellement le fait du spécialiste.

3/ Mais si l'on explore l'expérience humaine selon un point de vue en première personne (le chercheur est son propre sujet d'observation) alors les expériences de dissociation égoiques ne sont plus nécessairement ou uniquement des choses si étranges et pathologiques que ça. C'est le mérite de toutes les techniques psychologiques développées dans le cadre du développement personnel, comme la PNL par exemple, mais il y en a bien d'autres, que de faire explorer à la première personne tout un champ d'expèriences *normales et inhabituelles*, normales par leurs possibilités qui ne reposent pas sur la pathologie, l'anormalité, l'exceptionnel; inhabituelles parce que n'appartenant pas à l'intentionnalité des expériences courantes. Si l'on sort de la dichotomie structurante a priori de la position médecin/malade, alors il est possible de mettre en place des « positions dissociées » qui ne connotent pas le sens psychiatrique de la « dissociation ».

4/ L'intérêt de la pathologie est de montrer clairement qu'il y a les possibilités neurologiques, cognitives, affectives et plus de vivre des formes de dissociation de toutes natures. Une fois qu'on a dépassé la fausse évidence d'interpréter ces pathologies comme « banales » puisque pathologiques, on peut les relire comme montrant les propriétés possibles du fonctionnement humain. Et ces possibles ne sont pas uniquement déterminées par l'apparition d'une pathologie, mais peuvent être mobilisés, provoqués, contrôlés, par des actes volontaires simples mais dont l'intention est suffisament peu commune qu'elle doit encore être proposée par des experts dans le cadre de stages ou de séances individuelles. Je crois que notre époque découvre et banalise progressivement ces possibilités, qui diviendront partie intégrante de notre culture commune. Lorsque par exemple Perls (le fondateur de la Gestalt thérapie) propose au client de s'assoir sur une autre chaise pour pouvoir se regarder lui-même, il crée une dissociation, il induit une position dissociée. L'idée de changer de position pour examiner son propre fonctionnement est devenue une connaissance commune.

5/ Du coup, de nombreuses questions théoriques et empiriques se posent : quelles sont les variétés de « dissociation » ? Comment s'informer de ces actes, de leur déclanchement ? En quoi consiste l'acte de dissocier ? Ce n'est pas une perception, ce n'est pas une imagination, ce n'est pas un souvenir, ce n'est pas un raisonnement ? Qu'est ce que cet acte, qu'est ce que parler depuis cette position dissociée, depuis l'accomplissement d'une dissociation ? Je reviendrais sur ces points dans le prochain numéro d'Expliciter.

6/ Enfin, je me demande si le terme de dissociation qui connote une division, une coupure, une séparation de soi même, ne pourrait pas aussi bien être remplacé par celui d'« expansion », de « dilatation », de « multiplication », d' « élargissement » de la conscience égoique. Car quelle que soit la teneur identitaire d'un dissocié, d'un témoin, d'une co-identité, ils sont toujours une émanation de moi. C'est un élargissement de ce moi, surtout quand il y a co-présence de plusieurs A comme nous le pratiquons. Je peux le penser comme séparation, mais de fait, il n'y aura pas de vraie séparation, pas de coupure irréversible.

L'utilisation que nous faisons à l'heure actuelle du terme de dissocié, me parait bien commonde, sauf qu'il semble préjuger du fait qu'il y a une dissociation, mais de fait il ne s'agit jamais que d'une dissociation apparente, qui n'est possible que par l'expansion de la conscience, qui est provisoire, réversible et reconnue comme telle dans le vécu.

Qu'en pensez-vous? Comment le sentez-vous? Comment ça vous touche? Qui ça touche en vous?